

«Gouvernance de l'Internet : la réponse fiscale ne suffit pas !»

06/03/2019

Pour Catherine MORIN-DESAILLY, qui depuis 2013 alerte sur la nécessité de taxer les entreprises du numérique, il est vrai que l'on peut se questionner sur la pertinence d'une taxation nationale sur une problématique qui devrait relever de l'Union européenne. Mais, dit-elle « Je comprends que face à l'immobilisme de la Commission européenne, la France veuille impulser une dynamique et envoyer un message fort à destination des GAFAM. A cet égard, je salue l'initiative du ministre ».

« Je déplore qu'alors que toujours plus d'éléments sont portés à notre connaissance sur les **pratiques illégales des plateformes** dans le traitement des données des particuliers et des entreprises, sur les **manœuvres d'intimidation et de chantage**, nous ayons toujours dans notre pays une forme de **complaisance naïve** et nous nous contentons de mesurette, comptant sur une autorégulation des plateformes ».

La sénatrice de la Seine-Maritime observe que nos voisins, allemands comme britanniques, ont la volonté de s'attaquer plus sérieusement à ces questions. « Il ne suffit pas de dire que l'on interdit la **publication des propos haineux sur Internet**, il faut proposer des mesures structurelles communes exigeant que soit rouverte la **directive e-commerce** pour que soit enfin établi un **régime de responsabilisation des plateformes**. »

Auteure de plusieurs propositions de résolution européenne, Catherine MORIN-DESAILLY plaide de longue date pour que soient revues par ailleurs des **règles de concurrence absurdes qui affaiblissent l'ensemble de nos entreprises européennes et empêchent l'émergence et l'ancrage d'un écosystème fort en Europe**. « Aujourd'hui, commentateurs et citoyens, à la faveur des scandales révélés, commencent à réaliser que les GAFAM ont abusé fiscalement, se jouent de nos données, exercent un lobbying intense auprès des institutions et des gouvernements et ont volontairement cherché à affaiblir le RGPD. Pour autant, je regrette toujours **l'absence de vision ambitieuse, coordonnée et stratégique de notre gouvernement**. »

Les défis juridiques, économiques et culturels à relever sont immenses et commencent par une **montée en compétence numérique de tous les citoyens** à commencer par ceux qui nous gouvernent. Si la France veut adopter une position de leader en matière de stratégie numérique, elle doit **mobiliser l'ensemble des instruments de l'Etat**, tant industriels que juridiques et diplomatiques au profit d'une **politique des technologies**.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)